

CACES R486

PEMP nacelle cat. A & B
(Préparation à la certification CACES)

De 3 à 4 jours

Public

Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, apte médicalement et non débutant, amenée à conduire ce type d'engins

Prérequis

- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail
- Bonne compréhension de la langue française
- Maîtrise de la conduite de l'engin de la catégorie

Pré-requis Entreprise :

Matériel mis à disposition par l'entreprise pour le CPR :

- Une salle permettant les projections
- Engin correspondant à la catégorie concernée
- Diverses charges
- Pour les apports pratiques : appareils, installations et locaux totalement conformes à l'annexe 4 de la Recommandation R.486
- Equipements de Protection individuelle (EPI):
- Pour la partie pratique, les participants devront être équipés de chaussures de sécurité, d'un vêtement haute visibilité (type gilet jaune) ainsi qu'un casque avec jugulaire
- Harnais de sécurité et longe courte
- Déclaration de conformité CE pour chaque PEMP utilisée (ou présence du logo CE sur la plaque constructeur)
- Rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois sans anomalie concernant la sécurité, pour chaque PEMP utilisée
- Notice d'utilisation en français pour chaque PEMP utilisée

Modalités et délais d'accès

Contact : site internet / mail
réponse : sous 48 heures
Présentiel
Groupe de 4 à 10 personnes
Pièce d'identité des participants



C.P.R. FORMATION
PREVENTION, DIGITAL, COMMUNICATION

Durée

De 3 à 4 jours

Lieu

Chez le client ou plateforme technique

Accessibilité handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant.

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite et cela en toute sécurité

Animation

Formateur en Prévention Sécurité et Testeur certifié

Méthode pédagogique

- Apports théoriques avec utilisation de supports pédagogiques projetés
- Exercices pratiques et mises en situations à partir de cas rencontrés par les stagiaires
- Remise d'un support de formation

Modalité d'évaluation

TESTS Théorique et pratique

Sanction

Attestation de formation et CACES

Législation

Article R.4323-55 - Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999

Tarif(s)

voir devis

CACES R486

PEMP nacelle cat. A & B
(Préparation à la certification CACES)

De 3 à 4 jours

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances générales.
Dispositions réglementaires
Principaux types de PEMP et catégories de CACES® : changements de réglementation
Technologie des PEMP
Notions élémentaires de physique, stabilité
Risques liés à l'utilisation et conduite
Prise de poste, vérifications d'usage.
Modalités d'exploitation
Conduite et manœuvres : prise de poste / positionnement / déplacements etc...
Fin de poste, opérations d'entretien quotidien,
Maintenance et Vérifications

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non